



BANQUE des  
**TERRITOIRES**



# Pose de la première pierre d'un établissement d'accueil pour personnes adultes déficiences visuelles



Conférence de presse

**Vendredi 1<sup>er</sup> avril à 11 h 15**

**1 053, route de Villefranche, Bégoux, Cahors**

## Contact presse

Direction de la communication Ville de Cahors / Grand Cahors  
05 65 20 87 21

DOSSIER DE PRESSE

# SOMMAIRE

Communiqué de presse	p. 3
Présentation de la fondation Institut des Jeunes Aveugles	p. 4-5
Présentation du futur établissement d'accueil cadurcien	p. 6 à 8
Les divers partenaires	p. 9-10

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Créé en 1866, l'Institut des Jeunes Aveugles (IJA) de Toulouse est une fondation reconnue d'utilité publique. Au sein de son siège situé à Toulouse, il accueille et accompagne chaque année plus de 550 enfants, adolescents et adultes déficients visuels avec ou sans handicaps associés/rares, des jeunes présentant des troubles autistiques, une déficience intellectuelle, des « comportements problèmes ». Depuis sa création, l'IJA s'est concentré sur sa mission d'instruction des personnes déficientes visuelles. Progressivement, d'autres préoccupations sont apparues, notamment la vie sociale, l'ouverture sur le monde extérieur, les activités ludiques et de loisirs et l'autonomie des personnes prises en charge.

Implantée sur la commune de Cahors, et plus spécifiquement dans le quartier de Bégoux, cette nouvelle antenne de l'IJA a été conçue en collaboration avec de futurs résidents et leurs familles et assurera une continuité d'accompagnement des parcours de vie par des modes d'accueil et de logements diversifiés, tout en favorisant l'autonomie, l'émancipation des personnes en situation de handicap et une participation active à la vie de la cité.

Les résidents seront accueillis selon des modes d'accueil diversifiés : internat à temps complet, accueil de jour, accueil temporaire, accueil séquentiel, soutenus par des formes différentes d'habitats : petit collectif (3 unités de 12 places), 5 maisons (du T1 au T4) sur l'emprise foncière et des appartements pour 8 personnes en centre-ville de Cahors.

Le positionnement géographique du projet de l'IJA en zone urbaine, à Bégoux, dans un quartier riche d'une vie associative diversifiée contribue à un projet ouvert sur l'extérieur. L'objectif est de favoriser une mixité sociale, la rencontre entre personnes en situation de handicap accueillies et les habitants du quartier et de la cité.

La pose de cette première pierre concrétise l'ambition de ce projet partenarial dans lequel sont parties prenantes la Région Occitanie, financeur de l'opération, le Département du Lot, initiateur d'un appel à projets d'un foyer de vie pour déficients visuels adultes, le Grand Cahors mais aussi la Ville de Cahors, qui a cédé le terrain sur lequel va être bâti ce lieu de vie et qui se charge de l'aménagement des infrastructures et des dessertes qui permettront l'accès et l'intégration du projet au quartier de Bégoux.

Par ailleurs, l'implantation de l'IJA à Cahors est un projet créateur d'emplois directs et indirects. 50 emplois seront directement créés sur site, principalement recrutés localement, de quoi faire de ce projet solidaire une opération créatrice d'activité et d'emplois pour le bassin de vie.

# PRÉSENTATION DE LA FONDATION INSTITUT DES JEUNES AVEUGLES

Créé en 1866, l'Institut des Jeunes Aveugles (IJA) de Toulouse est une fondation reconnue d'utilité publique.

Elle accueille et accompagne chaque année plus de 550 enfants, adolescents et adultes déficients visuels avec ou sans handicaps associés/rares, des jeunes présentant des troubles autistiques, une déficience intellectuelle, des « comportements problèmes ». Elle dispose de plusieurs locaux au sein de la région Occitanie : le siège de l'association situé à Toulouse, deux antennes dans le Tarn et le Tarn-et-Garonne et un établissement secondaire dans l'Hérault.

Les engagements de l'IJA de Toulouse consistent en l'accueil et l'accompagnement inconditionnels des personnes en situation de handicap. Ses actions sont guidées par les valeurs humanistes de solidarité, de tolérance et de reconnaissance de l'autre, dans l'objectif d'apporter une réponse à toute personne par un accompagnement souple, gradué et adapté à sa situation et d'assurer continuité et proximité dans le parcours de vie et de soins de la personne.

À ce jour, l'IJA de Toulouse bénéficie de différents modes d'accompagnement : un service d'aide et d'accompagnement pour enfants de la naissance à 20 ans, des places, en demi-internat ou internat, pour enfants déficients visuels sans ou avec handicaps associés/rares jusqu'à 20 ans, des places en accueil temporaire dont certaines pour enfants déficients visuels avec handicaps rares et enfants présentant des troubles autistiques et situations complexes, un accueil « unité de répit » pour enfants de 12 à 20 ans présentant des handicaps rares, des troubles autistiques et des « comportements problèmes », un centre de rééducation professionnelle pour adultes et un centre de préorientation pour adultes.

L'IJA de Toulouse gère également :

## ***Un laboratoire de recherche***

Un accord de coopération a été signé en 2012 entre l'IJA de Toulouse et l'Institut de Recherche en Informatique de Toulouse pour engager des activités de recherches et d'expérimentations :

- Dans le domaine de la recherche, l'objectif est de dégager les grands défis en matière de technologies d'assistance pour les déficients visuels.
- En termes d'expérimentation, il s'agit de connaître les facultés et habiletés des déficients visuels en relation avec diverses tâches. L'expérimentation est aussi indispensable pour évaluer des prototypes de laboratoire de nouvelles technologies d'assistance.
- En matière de technologie, l'ambition est d'implémenter des prototypes fonctionnels de nouvelles technologies d'assistance. Ces prototypes sont proposés à l'évaluation par des utilisateurs finaux.

### ***Une entreprise adaptée***

L'entreprise adaptée Delta Paille est située dans les locaux de l'IJA de Toulouse. Elle s'est donnée pour valeurs de préserver le savoir-faire traditionnel du cannage paillage, de satisfaire une clientèle en recherche d'un travail artisanal de qualité et de fournir un emploi à des personnes en situation de handicap, notamment aux personnes déficientes visuelles.

L'entreprise adaptée emploie, à ce jour, 27 salariés dont 25 travailleurs handicapés. Créée en 2002 sur la base de l'activité de paillage et cannage de chaises, elle a diversifié ses services en matière de tapisserie d'ameublement et plus récemment en transport d'enfants en situation de handicap.



### ***Des prestations pour le compte de l'Association de gestion du fonds pour l'insertion des personnes handicapées (AGEFIPH)***

L'IJA assure, depuis 2016, pour le compte de l'AGEFIPH, des prestations d'appui pour les personnes déficientes visuelles : diagnostic, bilan-évaluation fonctionnelle, appui à un projet professionnel ou de formation, prévention et/ou résolution des risques de ruptures en milieu professionnel ou de formation.

# PRÉSENTATION DU FUTUR ÉTABLISSEMENT D'ACCUEIL CADURCIEN

La fondation Institut des Jeunes Aveugles (IJA) a été retenue par le Conseil départemental du Lot dans le cadre d'un appel à projets pour la création, à Cahors, d'un établissement d'accueil pour adultes présentant un handicap visuel avec ou sans handicap associé.

Ce lieu de vie sera implanté sur la commune de Cahors, et plus spécifiquement dans le quartier de Bégoux.

Le projet de l'IJA élaboré avec de futurs résidents et leurs familles assurera une continuité d'accompagnement des parcours de vie par des modes d'accueil et de logements diversifiés, tout en favorisant l'autonomie, l'émancipation des personnes en situation de handicap et une participation active à la vie de la cité.

Ce projet a été pensé de façon innovante, aussi bien au niveau sociétal qu'économique :

- dans une logique inclusive et innovante d'accompagnement des personnes en situation de handicap qui seront accueillies dans cet établissement,
- à travers un projet structurant du territoire, créateur d'emplois directs et indirects.



*Une logique inclusive et innovante dans l'accompagnement des personnes en situation de handicap*

## **Autonomie et émancipation des personnes accueillies**

Grâce à la création de ce lieu de vie, l'autonomie et l'émancipation des personnes seront soutenues notamment par la poursuite des apprentissages spécifiques de compensation à la déficience visuelle dans les déplacements (locomotion), dans la poursuite ou l'apprentissage de base du braille, dans la gestion et l'organisation de la vie quotidienne.

Ce projet est également ambitieux dans le déploiement de l'accès aux nouvelles technologies numériques pour les personnes en situation de handicap. En effet, les personnes en situation de handicap visuel sont souvent à la marge de l'accès aux apprentissages, à l'outil informatique et au numérique, vecteur d'information prégnant de nos jours. Ce déploiement du numérique sera réalisé en lien avec le laboratoire de recherche commun à l'IJA et à l'Institut de recherche en informatique de Toulouse (IRIT)-CNRS dédié au développement d'outils numériques pour favoriser les apprentissages, l'accès à l'éducation et à la culture des enfants, jeunes et adultes déficients visuels et aveugles. Ces outils permettront la poursuite des apprentissages des personnes accompagnées à partir du foyer du Lot, dans la mesure où la conviction de l'IJA est que l'apprentissage et la formation tout au long de la vie doivent aussi être déployés auprès des personnes en situation de handicap.

### **Des modalités d'accueil diversifiées**

Les modalités d'accueil et d'accompagnement proposées par l'IJA visent à répondre à diverses exigences, notamment :

- Respect des libres choix des personnes en situation de handicap, de leurs familles et aidants,
- Respect des droits français, européens et internationaux pour les personnes en situation de handicap,
- Cohérence avec les valeurs et les orientations de la fondation Institut des Jeunes Aveugles.

L'engagement de l'IJA est de respecter le choix des personnes, de leurs familles et des aidants, en apportant un accompagnement souple, évolutif, adapté aux besoins de chacun. Ce futur lieu d'accueil est conçu pour permettre aux personnes qui y seront accueillies, d'y développer le mode de vie qu'elles souhaitent. La conception architecturale, garantira vie individuelle et vie sociale, être seul ou avec les autres... Les modes diversifiés d'hébergement permettront un accompagnement du parcours de vie de la personne en prenant en compte l'avancée en âge.

Cela se traduit, par des modes d'accueil diversifiés (internat à temps complet, accueil de jour, accueil temporaire, accueil séquentiel), soutenus par des formes différentes d'habitats : petit collectif (3 unités de 12 places), 5 maisons (du T1 au T4) sur l'emprise foncière et des appartements pour 8 personnes au centre-ville de Cahors.

### ***Un positionnement géographique au sein d'un quartier dynamique***

Le positionnement géographique du projet de l'IJA en zone urbaine, à Bégoux, dans un quartier riche d'une vie associative diversifiée, contribue à un projet ouvert sur l'extérieur. L'objectif est de favoriser une mixité sociale, la rencontre entre personnes en situation de handicap accueillies et les habitants du quartier et de la cité.

Ainsi, ce projet est fondamentalement inclusif et participatif. Cet établissement d'accueil non médicalisé sera ouvert à tous, par le biais d'activités et ateliers mixtes (personnes en situation de handicap, personnes dites valides), d'un salon de thé et d'un espace restauration ouverts aux habitants du quartier et d'un parcours santé émaillé d'œuvres d'art dans le bois attenant. **De même, un terrain de 6 000 m<sup>2</sup> sera mis à disposition de producteurs en circuit court travaillant avec des personnes accueillies au foyer.**

La pratique artistique sera également encouragée car la politique de l'IJA l'appréhende comme un puissant levier d'épanouissement sur le plan personnel mais aussi d'ouverture, de rencontres et de relations sociales diversifiées.

Le projet architectural prévoit ainsi une salle de spectacle, un espace de création et une galerie d'exposition avec une programmation annuelle en lien avec les partenaires artistiques. L'établissement disposera d'une résidence d'artistes afin d'aider et de valoriser la création artistique, ainsi que la création commune d'œuvres avec les personnes accueillies au foyer.

## *Un projet créateur d'emplois et au bâti à l'empreinte écologique réduite*

L'implantation de l'IJA à Cahors est un projet créateur d'emplois directs et indirects. 50 emplois seront directement créés sur site et principalement recrutés localement.

Ces recrutements seront, pour partie, effectués en lien avec les organismes et associations œuvrant dans le champ de l'insertion professionnelle des jeunes et des personnes « éloignées » de l'emploi, tels que Pôle emploi et RERTR. En amont de ces embauches, un plan de formation sera mis en place dans une perspective d'adaptation à la fonction future en lien avec le public déficient visuel qui sera accueilli dans cet établissement.

En termes d'emplois indirects, l'IJA fera en priorité appel aux entreprises locales pour la construction de cet établissement. Une clause sociale d'insertion sera incluse aux marchés lancés par la fondation, en partenariat avec l'association COORALIE.

Ce projet se veut exemplaire sur la question du développement durable, de la transition énergétique et de la réduction de l'empreinte énergétique ainsi que sur la qualité et le confort d'usage des personnes accueillies. À ce titre, 20 % du budget est consacré à la transition énergétique et sera financé par la Région Occitanie à hauteur de près de 1 M€. Ce bâtiment à énergie positive sera construit à partir de matériaux biosourcés (mur à ossature bois, charpente en bois, isolation en laine de bois) et sera équipé de panneaux photovoltaïques. La récupération des eaux de pluie est également prévue pour l'arrosage des espaces végétalisés. Une expérimentation de logement adapté à la déficience visuelle via la domotique et les nouvelles technologies sera proposée.

Par ailleurs, une étude est actuellement en cours de réalisation pour l'installation de bornes de recharge pour véhicules électriques qui pourraient être installées sur le site et accessibles aux habitants du quartier. De même, une participation « employeur » sera mise en œuvre pour favoriser les « déplacements propres » des salariés : vélos, vélos électriques, transports en commun.



# LES DIVERS PARTENAIRES



## Ville de Cahors et Grand Cahors

La Ville de Cahors a cédé à la fondation IJA le terrain sur lequel sera bâti le futur institut, route de Villefranche.

La Ville prend à sa charge la création d'une voie de desserte, notamment une impasse perpendiculaire à la route départementale et une traversée piétonne sécurisée pour rejoindre le cheminement piéton sécurisé situé de l'autre côté de la route départementale.

Les réseaux aériens seront également enfouis sur un tronçon de voirie et un éclairage public performant sera positionné à proximité du futur bâtiment.

Le Grand Cahors assurera, quant à lui, la garantie de l'emprunt contracté pour la construction du bâtiment de l'IJA, au titre de sa compétence en matière d'habitat.



## Département du Lot

La création, dans le Lot, d'un foyer de vie pour déficients visuels adultes était une volonté du Département, collectivement en première ligne sur la question du handicap.

Le Département avait donc innové en lançant, au printemps 2019, un appel à projets pour la création d'un tel établissement d'accueil non médicalisé. Car le constat était simple : compte tenu des besoins recensés dans le Lot et du nombre de personnes déjà hébergées dans les structures médico-sociales existantes, les capacités d'accueil de personnes adultes handicapées avec déficiences visuelles devaient être étendues. La volonté était également de répondre à des besoins régionaux voire nationaux.

Aujourd'hui, Serge Rigal, président du Département du Lot, se réjouit de voir aboutir ce projet : *« ce futur établissement sera inclusif. Il sera ouvert vers l'extérieur, vers la ville et ses habitants : ce sera un lieu de vie moderne, à vocation culturelle et artistique, qui favorisera l'autonomie des résidents ».*

Pour accompagner le projet, le Département se portera garant de l'emprunt sollicité pour la construction de l'établissement. Et à travers l'aide sociale à l'hébergement, il participera au financement des frais de séjour des résidents lotois qui vivront au sein de cette structure.



## Région Occitanie

*« La pose de la première pierre de l'établissement d'accueil pour des personnes adultes en situation de handicap visuel est un acte fort pour la ville de Cahors, et plus largement pour le Lot. Au-delà de l'exemplarité du bâtiment sur le volet énergétique, ce projet participatif et structurant va favoriser l'inclusion des personnes en situation de handicap, encourager la mixité sociale et le partage dont nous avons tant besoin. En Occitanie, nous menons une politique volontariste et concertée pour que l'inclusion et l'égalité soit l'affaire de toutes et tous »,* Carole Delga, présidente de la Région Occitanie.

L'Institut des jeunes aveugles, un bâtiment exemplaire financé à hauteur de près de 1 M€ par la Région Occitanie.

### L'Occitanie : une région inclusive

La Région mène une politique volontariste, transversale et concertée en faveur des personnes en situation de handicap

En 2018, la Région a lancé le 1<sup>er</sup> plan d'actions régional pour la prise en compte des handicaps et pour une meilleure inclusion des personnes en situation de handicap. Pour construire ce Plan, la Région a rassemblé au sein de l'Instance de Dialogue et de Concertation autour du Handicap en Occitanie citoyens, partenaires et associations représentatives du secteur handicap. Depuis 2016, la Région a consacré un budget de 251 M€ dont 53 M€ pour l'année 2022.

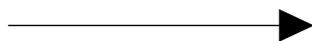
Parmi les actions phares :

- L'Instance de Dialogue et de Concertation autour du Handicap qui regroupe 34 membres, majoritairement des associations. Elles se réunissent plusieurs fois par an pour évoquer : la mise en œuvre du plan et le bilan, les projets d'accessibilité en cours ou à venir dans les bâtiments régionaux et les transports etc ;

- L'appel à Projets Handicap Occitanie. En 2022, 50 projets ont déjà été soutenus pour un montant de plus de 330 000 €. Cet appel à projets a pour vocation de soutenir des porteurs de projet associatifs menant des actions innovantes favorisant l'inclusion ;

- Un évènement annuel autour des handicaps pour sensibiliser largement. Le dernier a eu lieu le 8 décembre 2021 et avait pour thème principal l'accessibilité des bâtiments publics et leur qualité d'usage ;

- Le manuel pour une meilleure qualité d'usage des établissements publics neufs recevant du public en région Occitanie. En lien avec l'Instance de Dialogue et de Concertation autour du Handicap, la Région a réalisé un outil concret pour accompagner les acteurs impliqués dans la construction de bâtiment recevant du public. Ce manuel identifie aussi les bonnes pratiques pour une réelle accessibilité allant au-delà des normes de conformité.



### *Banque des Territoires*

*« La Banque des Territoires mobilise ses moyens financiers pour soutenir et valoriser le secteur du médico-social au bénéfice d'un territoire plus inclusif. Ce soutien financier à la fondation Institut des Jeunes Aveugles fait sens à titre individuel et collectif. La continuité de l'accueil, l'enseignement, l'instruction, les soins apportés, mais également la préservation du lien familial est la réponse tant espérée par les proches des futurs résidents. » Annabelle Viollet, Directrice régionale Occitanie de la Banque des Territoires.*

Créée en 2018, la Banque des Territoires est un des cinq métiers de la Caisse des Dépôts. Elle rassemble dans une même structure les expertises internes à destination des territoires. Porte d'entrée client unique, elle propose des solutions sur mesure de conseil et de financement en prêts et en investissement pour répondre aux besoins des collectivités locales, des organismes de logement social, des entreprises publiques locales et des professions juridiques. Elle s'adresse à tous les territoires, depuis les zones rurales jusqu'aux métropoles, avec l'ambition de lutter contre les inégalités sociales et les fractures territoriales. La Banque des Territoires est déployée dans les 16 directions régionales et les 37 implantations territoriales de la Caisse des Dépôts afin d'être mieux identifiée auprès de ses clients et au plus près d'eux.

Pour des territoires plus attractifs, inclusifs, durables et connectés.

